



**ADSEA17-LP**  
**Rapport moral 2019**  
**AG de juin 2020**

L'assemblée générale annuelle est l'occasion de présenter le bilan de l'année écoulée et de faire le point sur le premier semestre de l'année en cours.

Le rapport d'activité qui sera lu par notre directeur général Olivier LAFON que je remercie de son précieux concours, détaillera le fonctionnement de nos différents services en 2019.

À ce sujet je voudrais souligner le niveau exceptionnel d'activité du principalement au nombre de journées extérieures en provenance des départements voisins et qui a largement contribué au résultat financier de l'exercice 2019.

En ce qui concerne l'organigramme de nos services je rappelle qu'il s'articule autour de deux pôles à savoir le Pôle Hébergement Diversifié sous la direction de Brigitte HEULLANT secondée récemment par Madame Olivia VASSEUR et en charge toutes deux du foyer Paule Maraux, de la MECS de Chancelée, d'HEA Saintes avec son annexe à Pont l'Abbé.

Le deuxième pôle concerne l'accompagnement des familles avec l'AEMO sous la direction récente de Monsieur Stéphane CHIVOT.

La vie associative s'est poursuivie en 2019 au même rythme que l'an passé avec 5 réunions du Bureau, 3 réunions du Conseil d'Administration et une Assemblée générale.

Désormais les réunions du Conseil d'Administration comportent deux parties l'une consacrée aux questions réglementaires et l'autre à entendre le personnel de nos différents services.

Cette procédure a particulièrement été appréciée tant par le personnel que par nos administrateurs.

Comme je le fais chaque année, je tiens à remercier chaleureusement les membres qui s'investissent bénévolement dans les séances de la vie sociale, le suivi des travaux, les relations avec les institutions représentatives du personnel, le soutien scolaire aux MNA ainsi que dans les négociations financières avec le Conseil Départemental.

Par ailleurs dans le cadre de l'actualisation de notre projet associatif nous avons ajouté une préoccupation essentielle celle du devenir de nos jeunes qu'ils atteignent la majorité.

Avant de clore le rapport moral de 2019 je vais évoquer la situation particulière de notre Association et de ses services dans le cadre de la Covid 19.

En ce qui concerne les jeunes en hébergement, certains sont restés dans leur famille lors du confinement et ont bénéficié d'un suivi par téléphone par nos éducateurs, les autres ont été confinés dans nos établissements avec les mesures réglementaires de protection sanitaire.

Pour le suivi des jeunes dans les familles dans le cadre de l'AEMO le nombre de visites a été réduit et compensé par des contacts téléphoniques par nos éducateurs qui ont assuré par ailleurs leurs tâches administratives en télé travail.

Enfin pour pourvoir aux absences dues à la garde d'enfants le recours à des CDD a été la règle.

Depuis le 11 mai le retour à un fonctionnement traditionnel s'est opéré dans le cadre du respect des règles sanitaires.

Tout au long du confinement les réunions statutaires et de travail avec les services ont été tenues soit en vidéo conférence ou en consultation par mail.

Je vous remercie votre attention.

Jean-Claude DORÉ  
Président